

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-1/02

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : CAPARROY Bertrand

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BERNHEIM Gérard

OBJET : Rapport annuel 2009 de la société Sem@for77, titulaire de la délégation de service public pour la mise à disposition et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit.

Le présent rapport a pour objet de porter à la connaissance du Conseil général le rapport annuel pour 2009 produit par la société SEM@FOR77 titulaire de la délégation de service pour la construction, la mise à disposition et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut et très haut débit, conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Considérant que la Commission Consultative des Services Publics Locaux a examiné le 15 novembre 2010 du rapport annuel de l'année 2009 remis par Sem@for77, titulaire de la délégation de service public relative à la mise à disposition et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit.

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

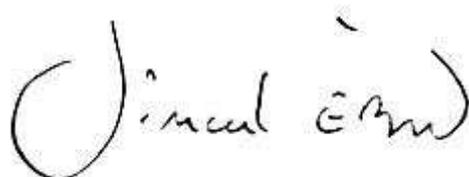
Après en avoir délibéré,

DECIDE

De prendre acte du rapport annuel pour 2009 remis par la société Sem@for77 et annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ